

EDITORIAL

Après l'inauguration chaleureuse et sympathique du refuge de l'Aigle au mois de juillet, dans une vallée en difficulté du fait de la fermeture d'un tunnel essentiel pour le tourisme, nous avons inauguré au début de ce mois le refuge Albert 1^{er} entouré de nombreux élus et partenaires. Le président du club alpin belge nous avait fait le plaisir de répondre à notre invitation.

Ces deux refuges incarnent à eux seuls la grande diversité des hébergements qui accueillent des publics si divers : des jeunes en famille ou en groupe aux alpinistes aguerris.

Cette diversité des publics que nous visons exige de nous un travail qui ne se borne pas à la conception et à l'organisation des bâtiments, mais qui doit s'étendre à une réflexion en profondeur sur l'adaptation des missions des gardiens que nous recrutons en fonction de la spécificité du refuge concerné.

C'est d'autant plus nécessaire que si nous avons la volonté de faire découvrir la montagne à un large public, nous avons aussi l'ambition de promouvoir la fréquentation de la haute montagne, et donc l'alpinisme.

Nous ne pouvons le faire qu'avec un important travail de communication sur l'offre de nos refuges dans lequel les gardiens ont un rôle majeur. De la coopération étroite entre les clubs gestionnaires et les gardiens doit naître une plus grande efficacité que la raréfaction des financements publics rend indispensable.

En ce début d'automne, je tiens à saluer l'engagement des bénévoles et des salariés du service du patrimoine bâti. Sans leur engagement, les réalités économiques auraient balayé depuis longtemps bien des refuges qui sont pourtant des porteurs essentiels d'une culture de la montagne qui fonde notre action.

Georges Elzière, président de la Fédération française des clubs alpins et de montagne

LES CONCERTATIONS ENTRE LA FFCAM ET LE SYNDICAT NATIONAL DES GARDIENS DE REFUGE ET GITES D'ETAPE (SNGRGE)

Un groupe de travail s'est réuni depuis janvier 2015 et a exposé l'état de ses réflexions aux responsables de clubs gestionnaires et aux gardiens les 20 et 21 mai à Nîmes. Le travail n'est pas fini, mais certains textes d'orientations ont déjà été adoptés :

- les objectifs communs et les conditions générales de leurs réalisations,
- les relations clubs-gardiens,
- la procédure de recrutement des gardiens,
- la répartition des tâches de promotion et de relations publiques entre FFCAM, clubs et gardiens,
- l'amélioration de la vie personnelle des gardiens et de leurs employés en refuge.

► ***Vous trouverez en pièces jointes les textes en question.***

AGENDA

► Réunions de massifs

- **Rhône Alpes** : 21/11/2015 à Montmélian
- **Pyrénées** : 12/12/2015 à Toulouse
- **PACA** : 07/11/2015 à Manosque
- **Vosges-Jura** : 05/02/2015 au Chalet Vauchignon

► Séminaire du Patrimoine bâti :

- 19-20 mai 2016 à Nîmes

LES BREVES DU PATRIMOINE

► INAUGURATIONS

Le refuge de l'Aigle a été inauguré le 9 juillet à la salle des fêtes de La Grave, en présence (entre autres) d'Isabelle Sendrane (sous-préfète de Briançon), Joël Giraud (Député des Hautes-Alpes), Jean-Pierre Sevrez (Maire de la Grave), Olivier Fons (maire de Villard d'Arène)... Dans son discours, Georges Elzière (président de la FFCAM), a rappelé que le plus important pour l'Aigle "demeure notre capacité de rendre possible l'expérience de la haute montagne". Une inauguration émouvante pour un bâtiment emblématique et chargé d'histoire...



Le 4 septembre c'était le tour du **refuge Albert 1^{er}**, en présence (notamment) de Jean-Jack Queyranne (Président du Conseil Régional Rhône Alpes), Sophie Dion (Députée de Haute-Savoie), Eric Fournier (Maire de Chamonix), Francis Bianchi (Sous-Préfet de l'arrondissement de Bonneville), Jean-Pierre Herschke (Président du CAF de Chamonix) et Georges Elzière (Président de la FFCAM). Ce dernier, dans son discours, a rappelé qu'Albert 1er est "le seul refuge dont nous disposons dans le massif pour faire découvrir sans grandes difficultés à un large public de néophytes, à des familles un site glaciaire emblématique de la haute montagne."



PUBLICATION :

Fédération française des clubs alpins et de montagne
24 avenue de Laumière 75019 Paris—www.clubalpin.com

Directeur de la publication : Georges Elzière

Ont collaboré à ce numéro : Roger Foucault

► COMMUNICATION

Deux documents de présentation des refuges viennent d'être réalisés :

- « **Refuges de Montagne Pyrénéens** ». Il recense les 41 refuges des Pyrénées (FFCAM, Parc national et autres gestionnaires). Réalisé sous la direction de Xavier Basséras, il a été tiré à 30 000 exemplaires et est « feuilletable » sur <http://fr.calameo.com/read/00436247259fd3b4b3770>
- « **Refuges en famille dans les Ecrins** ». 14 refuges FFCAM accessibles dont 11 d'accès facile dans les Ecrins. Réalisé par Damien Haxaire, il est à découvrir sur <http://fr.calameo.com/read/00398302684224482f5c6>



► JEUNES EN REFUGES

Un document à l'attention des enseignants, éducateurs et autres décideurs, vient d'être édité par la DRJSCS de Rhône Alpes avec la Coordination Montagne et Educ'Alpes, pour aider à préparer une sortie en montagne, avec une nuit en refuge, pour des jeunes encadrés.

Il rappelle tout l'intérêt pédagogique d'une telle façon de découvrir la montagne et donne les trucs et astuces pour réussir un projet de nuitée en refuge, ainsi qu'un bref résumé de la réglementation applicable. Il est [téléchargeable ici](#)



Rendre ludique la montée des plus jeunes en refuge, c'est l'objectif d'une expérimentation en cours en Haute Maurienne. Après le refuge des Evettes, déjà équipé, des géochaches ont été installées sur l'accès et les abords du refuge d'Avérole.

Pour plus d'infos voir le [portail Haute Maurienne](#) :

► PORTAIL IGN

Une convention vient d'être signée avec l'IGN. Voir l'article sur le site FFCAM

Les informations sur nos refuges sont transmises automatiquement et quotidiennement à l'IGN par web service à partir de l'extranet fédéral.

Il est donc essentiel que les renseignements figurant dans Extranet, pour nos bâtiments, soient correctement et régulièrement tenus à jour par les clubs gestionnaires. A noter que ces renseignements servent aussi à alimenter le site d'information SITRA et le site fédéral. Le portail loisirs de l'IGN : <http://espaceloisirs.ign.fr/fr/>

